

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 59
Membres absents : 19
Procurations : 07

Séance du 26 février 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du
mois de février, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 20/02/2025
Date de transmission : 03/03/2025
Date de mise en ligne : 04/03/2025

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme CERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. BOHLY Dominique)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

8^{ème} QUESTION

Programme LEADER – Demande de subvention pour une étude de positionnement et de développement touristique (DELIBERATION n°2025-008)

Le quatrième axe de la stratégie touristique 2023-2026, adoptée par délibération n° 2022-240 du 14 décembre 2022, fixe comme objectifs principaux d'accompagner le développement des sites structurants et de soutenir les projets de mise en tourisme des patrimoines naturels et culturels.

Afin de répondre à ces objectifs, la commission Tourisme, réunie le 1er février 2024, a estimé nécessaire de favoriser le développement des projets identifiés comme ayant un fort potentiel touristique dans cette stratégie. Dans cette optique, les élus de la commission ont prévu la réalisation d'une étude de mise en tourisme ciblée sur deux sites : le site de Leymen, autour du Château du Landskron, et la base nautique de Kembs. Ces études permettront d'évaluer le potentiel touristique des sites concernés. Pour les mener à bien, Saint-Louis Agglomération souhaite recourir à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).

La commission Tourisme a validé cette démarche qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de valorisation des richesses naturelles et culturelles du territoire. Cependant, une délibération doit être approuvée par Saint-Louis Agglomération afin de pouvoir solliciter la demande de cofinancement auprès du programme LEADER, laquelle s'inscrit dans la thématique « Contribution aux objectifs de la stratégie », et plus précisément au point n°1 « Mettre à profit le contexte territorial comme levier de développement : capacités de développement endogène de ce territoire rural et réciprocity avec les trois agglomérations voisines ».

L'étude réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Louis Agglomération et son plan de financement se décline comme suit :

Thématiques	Budget prévisionnel	Cofinancement LEADER souhaitée	Autofinancement de Saint-Louis Agglomération
Thématique Contribution aux objectifs de la stratégie : Étude de positionnement et de développement touristique de la commune de Leymen et de la base nautique de Kembs	60 000 €	40 000 €	20 000 €

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- de solliciter un cofinancement au titre du programme européen LEADER 2023-2027 et auprès de tous les partenaires susceptibles d'accompagner les démarches initiées par la Direction du Développement économique, de l'emploi et du tourisme pour la mise en œuvre d'une étude de positionnement et de développement touristique ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 février 2025

La Secrétaire de séance,


Pascale SCHMIDIGER

Le Président,


Jean-Marc DEICHTMANN

